

Sécurité sociale

Les fonctionnaires !

Histoire

Où va le gouvernement ?

La cible à abattre

La grève des sardinières

P.3

P.5

P.6

1 254 EMPLOIS

SUPPRIMÉS CHEZ MICHELIN

2389 EMPLOIS

SUPPRIMÉS CHEZ AUCHAN

**NOVEMBRE NOIR
POUR L'EMPLOI**

Auchan c'est 32,9 mds d'€ de chiffre d'affaires en 2023
Michelin c'est 28,3 mds d'€ de chiffre d'affaires en 2023

Édito :

Alors que Donald Trump célèbre sa victoire aux États-Unis et que les droites dures s'installent dans de nombreux pays, en France, les élections européennes et législatives, dans un contexte de rejet du gouvernement Macron, ont mis en lumière le renforcement de l'extrême droite. Même si le front républicain a réussi à refuser à celle-ci l'accès au pouvoir, la gauche, quant à elle, est restée cantonnée à 30 %. Le Parti communiste, malgré un regain de visibilité, n'a pas encore réussi à asseoir une identité forte et suffisamment distincte, ni à reconquérir un électorat populaire et jeune.

La période d'incertitude qui a suivi, avec un Emmanuel Macron à la manœuvre dans le refus de nommer Lucie Castets à Matignon et le maintien d'un gouvernement démissionnaire, s'est refermée avec la constitution d'un gouvernement très à droite et soumis au bon vouloir du Rassemblement national.

Pourtant, pour les communistes, il n'est pas question de baisser les bras. **Il faut, au contraire, à la fois engager une grande campagne auprès de nos concitoyens sur les thèmes de l'industrie et des services publics tout en engageant un dialogue large et sincère entre les militants.** C'est le sens de la conférence nationale organisée par le Parti communiste

français, validée par le Conseil national le 7 septembre dernier. Cette conférence nationale lance ainsi un temps de réflexion dans chaque instance du parti, de la cellule locale aux fédérations. Ces assemblées ont pour objectif de faire le point sur la mise en œuvre de la stratégie adoptée, d'identifier les obstacles et de dégager des propositions d'action et de renforcement. Alors même que les idées communistes résonnent souvent positivement dans l'opinion, il faut renforcer le parti communiste comme une alternative crédible face aux droites et à l'extrême droite, un outil au service des salariés et familles populaires.

Il s'agit entre autres d'analyser les séquences électorales récentes, pour notamment gagner en efficacité dans la lutte contre une extrême droite qui s'appuie sur les fractures économiques et l'abandon des services publics en présentant un discours social trompeur. Aujourd'hui, celle-ci se positionne en soutien d'un pouvoir affaibli, prêt à le faire chuter lorsque les conditions lui sembleront propices. Ce rôle nouveau d'acteur « responsable » face au chaos politique renforce encore sa centralité. Pour cela, mettre en place une stratégie claire pour rassembler le monde du travail, intensifier la présence du parti dans les lieux de vie et de travail.

Ensemble, emparons-nous de ces discussions et avançons, unis, sur le chemin de la transformation sociale.

Véronique Mahé

Élections législatives au Japon

Surprise pour le Parti libéral-démocrate



Mis à part en 2009 et 2012, pendant la quasi-totalité des soixante-dix dernières années, le Parti libéral-démocrate (PLD) a gouverné le Japon.

À l'image d'Emmanuel Macron, Shigeru Ishiba (Premier ministre japonais) avait pourtant lui-même convoqué ces élections, espérant consolider son pouvoir et renforcer la position de son parti, qui partage la gouvernance avec le parti Komei. Mais, empêtré dans divers scandales financiers, le PLD a perdu sa majorité.

Pour autant, le principal parti d'opposition, le Parti démocratique constitutionnel (PDC), n'obtient pas suffisam-

ment de sièges et a peu de chances de créer une coalition suffisamment solide pour prendre la tête de l'État.

N'y voyez pas là un plagiat d'une élection toute récente française, mais Shigeru Ishiba veut rester en poste pour éviter « un vide politique (...) Je veux remplir mon devoir, qui est de protéger la vie des gens, de protéger le Japon ».

Shigeru Ishiba va maintenant gouverner sans majorité absolue au Parlement et, comme en France, sans partenaires prêts à faire une coalition solide. Il risque d'avoir du mal à faire adopter ses textes.

Proche-Orient

Un conflit toujours grandissant



Alors que les autorités libanaises font état d'un premier bilan de 2 600 morts depuis l'intensification du conflit Israël-Hamas sur son territoire fin septembre, l'escalade se poursuit au Proche-Orient avec un gouvernement israélien de plus en plus véhément. **En limogeant le ministre de la Défense, Yoav Gallant, le 5 novembre dernier, Netanyahu durcit une nouvelle fois le ton. Accusé de ne pas suivre la ligne de conduite sans concession du gouvernement,** son licenciement reste une surprise pour le peuple israélien. En réaction à cette annonce, des dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblés dès le lendemain. Dans ces récentes prises de paroles, Yoav Gallant avait ouvert la voie à un éventuel compromis autour d'un cessez-le-feu avec le Hamas afin de récupérer les otages « rapidement tant qu'ils sont encore en vie ». Côté Netanyahu, un premier échange avec le nouveau président américain a eu lieu pour aborder la question iranienne, désormais au coeur du conflit...

Un discours qui ne passe pas auprès d'un Netanyahu toujours plus ferme dans ses intentions. **L'annonce de l'interdiction de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) est un signe fort dans l'intensification du conflit** mais également une nouvelle preuve de la volonté destructrice du gouvernement israélien. En parallèle, l'OMS rappelle que depuis la fermeture du point de passage de Rafah pour l'évacuation médicale de civils palestiniens, seulement 282 patients ont été évacués alors qu'elle estime entre 12 000 et 14 000 le nombre de patients nécessitant une évacuation. Toujours à Gaza, la campagne de vaccination contre la polio, entamée début septembre, a pris fin, permettant de vacciner 556 774 enfants. Une campagne qui s'est déroulée sur un territoire toujours en guerre et sans aménagements particuliers de la part d'Israël.



États-Unis

Trump II

Après le retrait de Joe Biden de la course à la Maison blanche, il y a eu quelque espoir de voir accéder au poste de présidente celle qui avait été sa vice-présidente, Kamala Harris. **Femme noire, elle avait réussi à susciter un véritable enthousiasme dans la campagne et on a pu croire qu'un vent nouveau se levait.** Les élections du 47e président des États-Unis en ont voulu autrement, **Donald Trump a été élu, réélu.**

En effet, c'est avec une immense majorité des voix – 72 641 564 voix contre 67 957 895 pour Kamala Harris – et une majorité des grands électeurs (295, sur les 270 requis pour avoir la majorité), que Donald Trump, ayant remporté l'intégralité des Swing States – les états pivots, non-acquis par les démocrates ou les républicains – a pu se faire réélire, cette fois en connaissance de cause pour les Américains. Il s'était fait pourtant remarquer par une campagne ignoble, marquée par des injures racistes, sexistes et autres propos puants... avec un programme chétif reposant sur le seul « Make America Great Again » de Reagan, voulant redonner sa grandeur aux États-Unis, tel Mussolini voulant redonner à l'Italie la grandeur de la Rome antique.

Nous nous attendons à la mise en place d'une politique économique résolument **néolibérale et agressive avec un soutien aux énergies fossiles, la dérégulation des normes environnementales, l'abaissement de la fiscalité des entreprises, une hausse des tarifs douaniers sur les produits importés.** Le sort des travailleurs états-uniens ne sera en rien amélioré.

Nous devrions connaître aussi une politique sociétale réactionnaire : remise en cause du droit à l'avortement, expulsions massives d'étrangers, définancement des sciences sociales critiques, attaques contre les minorités de genre et renoncement à toute rationalité scientifique...

Au niveau international, il est annoncé la sortie des accords de Paris sur le climat, le mépris des institutions des Nations unies, la continuité du blocus à Cuba, le soutien sans faille au projet suprémaciste de Netanyahu...

L'élection de Donald Trump n'est pas une bonne nouvelle.

Visite d'Emmanuel Macron au Maroc

La question du Sahara occidental, instrumentalisée ?



Du 28 au 30 octobre, le président français rendait visite au roi du Maroc Mohammed VI, accompagné par neuf ministres et une cinquantaine de dirigeants d'entreprise à des fins ouvertement commerciales. Sur le plan de la diplomatie, la question du Sahara occidental a été traitée, Emmanuel Macron appuyant la vision marocaine d'une autonomie du territoire sous la souveraineté du royaume. Cette option est rejetée par le Front Polisario, mouvement indépendantiste sahraoui, en conflit avec l'État marocain depuis 1975 et soutenu par l'Algérie. Ceux-ci réclament un référendum d'autodétermination, prévu lors d'un cessez-le-feu en 1991 mais jamais organisé, option retenue par les Nations unies.

Or, objet de convoitises diverses, le Sahara occidental, territoire de 266 000 kilomètres carrés, possède un sous-sol minier riche et des côtes poissonneuses,

avec d'énormes ressources solaires et éoliennes. Des entreprises françaises y sont d'ailleurs déjà présentes, notamment l'énergéticien Engie pour la construction d'une station de dessalement d'eau et d'un parc éolien. Les accords commerciaux doivent nécessairement profiter aux populations locales sous peine d'être invalidés, ce que la Cour de justice de l'Union européenne a récemment fait concernant des accords sur la pêche et l'agriculture.

Ce changement de posture diplomatique de la part d'Emmanuel Macron, sans aller jusqu'à reconnaître la « marocanité » du Sahara occidental comme l'avait fait Donald Trump en contrepartie d'un rapprochement avec Israël, déplaît, comme de bien entendu, à Alger avec qui les relations diplomatiques se sont immédiatement rafraîchies.

Projet de loi de finance de la Sécurité sociale

Où va le gouvernement ?

Pour la première fois de l'histoire de la Ve république, l'Assemblée nationale ne sera pas parvenue à examiner entièrement le projet de loi de finance de la Sécurité sociale (PLFSS).

Cet échec marque la troisième année consécutive où le PLFSS n'est pas adopté par l'assemblée puisque depuis 2022 et l'absence de majorité absolue, c'est à coup de 49-3 que ce budget est imposé. Les enjeux sont pourtant immenses, la Sécurité sociale ayant un budget supérieur (662Md€ pour 2025) à celui de l'État (490Md€ pour 2025).



et allongement à trois jours du délai de carence (en cas d'arrêt maladie) pour les fonctionnaires. Autant de mesures idéologiques qui n'apportent pas l'ombre d'une piste pour résoudre l'équation du financement de la Sécurité sociale.

Avec un déficit annuel à près de 20Md€ par an, la situation de la Sécu n'est pas tenable. D'autant que chaque nouveau besoin de financement entraîne une perte nette pour les assurés, payé en intérêts aux marchés financiers.

Le renchérissement des soins et le vieillissement de la population pèsent sur

les comptes, mais pas au point de renoncer à une protection sociale ambitieuse.

Les montants de dépenses votées ne sont que des objectifs pour la Sécurité sociale, il n'est bien évidemment pas possible de cesser de verser les pensions de retraites ou de payer les médicaments en fin d'années si le budget était épuisé. **La pérennité du système repose donc sur un ajustement des recettes pour répondre aux besoins. C'est dans ce sens que les députés de la gauche ont réussi à faire adopter 13Md€ de recettes supplémentaires en commission.**

On peut déjà être certain que le budget final ne reprendra pas cette proposition. La direction a été donnée dès l'ouverture des débats par le gouvernement. **Gel des pensions de retraites pour le premier semestre 2025, augmentation du reste à charge pour les soins**

L'autre enjeu est celui des modalités de financement et donc de gouvernance de la Sécu. L'État injecte près de 88Md€ par an dans le budget de la Sécu en compensation d'exonérations de cotisations (ainsi que la prime d'activité) d'après la CGT. **Autant d'argent qui ne va pas au service public et profite, in fine, au patronat.**

L'augmentation générale des salaires et la fin des exonérations de cotisations sociales sont les seules solutions pour assurer un niveau de recettes à la hauteur des besoins.

Fabien Roussel

Extraits du courrier aux forces de l'ordre



Le nouveau ministre de l'intérieur, le très droitier Bruno Retailleau, multiplie les appels du pied à l'extrême droite, usant des mêmes ficelles démagogiques, alternant mensonges déformants, amalgames racistes et autres déclarations « gros bras ». La population, dont le besoin de se sentir en sécurité est essentiel, n'a définitivement pas besoin de cette gesticulation, mais, bien au contraire, de pouvoir donner pleine confiance aux forces de l'ordre.

Dans une lettre ouverte, Fabien Roussel s'adresse aux agents de la Police nationale, aux personnels de la Gendarmerie et aux agents des douanes pour leur assurer son soutien :

« Mesdames, Messieurs,

Vous êtes 270.000 à assurer, chaque jour, le droit à la sécurité et à la tranquillité de nos concitoyens. Policiers, gendarmes, douaniers, toutes et tous agents du service public, vous avez fait le choix courageux de vous mettre au service de la nation et de garantir la paix civile (...)

Nous sommes attachés à la construction d'un grand service public de la sécurité aux côtés d'un ministère de la Justice en capacité de faire appliquer rapidement ses décisions, toutes ses décisions. Nous défendons le recrutement dans un premier temps de 60.000 fonctionnaires dans la police, la gendarmerie et les douanes dont 30.000 nouveaux fonctionnaires de police dédiés à une police du quotidien, de proximité et de terrain. Nous devons aussi redonner tous ses moyens à la police judiciaire (...), accroître les moyens dédiés à la police technique, scientifique, au renseignement, aux unités en charge du narcotrafic, de la délinquance financière, du trafic d'êtres humains et du démantèlement des réseaux mafieux, de toute cette délinquance qui gâte la vie des gens, retrouver le contrôle de nos frontières et empêcher autant que possible l'entrée des substances illicites comme celle des armes (...), c'est en contrôlant beaucoup plus les marchandises qui entrent par nos ports, nos aéroports que nous arriverons à tarir la source, dans l'hexagone comme dans les territoires d'Outre-Mer. (...)

Nous souhaitons également revoir et allonger la formation des policiers et agir contre la surpopulation carcérale, assurer des conditions dignes de détention et donner les moyens à l'administration pénitentiaire et judiciaire de réaliser sa mission en toute sécurité. Nous devons investir beaucoup plus fortement dans notre jeunesse pour la préparer à relever les beaux défis de notre pays. L'éducation, le travail, le respect, la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité sont des principes, des droits et des valeurs de notre République que nous voulons faire vivre pleinement pour nos enfants. (...)

Quand l'État recule, c'est l'ensemble des services publics qui disparaît et, à travers cet affaiblissement orchestré, c'est la cohésion nationale qui est menacée. »

Conférence nationale du PCF

Les communistes lancent le débat



L'année politique 2024 est décidément marquée par l'instabilité et les incertitudes qui planent sur la situation nationale et sur l'ordre international.

En France, il n'échappe à personne que la courte séquence électorale allant des élections européennes de juin aux élections législatives de juillet aura profondément bouleversé le paysage politique national. Cela confirme la crise politique et démocratique que le pays traverse depuis de nombreuses années, et qui se traduit aujourd'hui par la constitution de trois blocs politiques concurrents, par la nomination d'un gouvernement sans majorité, et bien sûr par les résultats électoraux de l'extrême droite et les difficultés de la gauche à construire une majorité parlementaire capable de mettre en place des politiques de rupture avec les diktats sociaux et économiques imposés par le grand capital.

La conférence nationale des communistes qui se déroulera le 14 décembre prochain a l'objectif de plancher sur l'évolution de la situation politique, sur la présence désormais centrale des idées du parti lepeniste dans la société et dans les institutions, mais aussi sur la place du PCF dans la bataille idéologique et politique à affronter, sur son organisation et son renforcement, sur les moyens à mettre en œuvre pour transformer le regain d'intérêt qu'il suscite en influence politique et en résultats électoraux, particulièrement dans le monde du travail et chez les jeunes. Au sein du PCF, la démocratie n'est pas un vain mot et malgré les déboires électoraux de ces derniers mois, les communistes ne se résignent pas.

L'heure est au débat et à la réflexion, à l'analyse de la situation réelle, sans tabous, pour dessiner un chemin de progrès pour le parti et ses militants. Aussi les cellules, les sections, les fédérations communistes sont invitées à faire le tour des questions posées, sans remettre en cause les orientations décidées lors de leur dernier congrès, à discuter et débattre de la meilleure manière de porter leur projet de société et de combattre le capitalisme, mais aussi de leur stratégie de rassemblement, de leurs relations politiques aux partenaires du NFP et des rapports de force à construire pour briser le plafond de verre des 30 % que la gauche peine à atteindre et qu'il faudra dépasser si elle veut construire des majorités lors des prochaines échéances électorales. **La première échéance pourrait survenir en 2025 lors d'élections législatives anticipées, avant les élections municipales de 2026 qui seront également déterminantes pour la vie quotidienne des français.**

Basse-Indre

Les forges ont 200 ans

En juin 1824, les forges vont commencer à s'activer à Basse-Indre, après avoir obtenu l'autorisation de fonctionner par une ordonnance royale du 18 avril, la première émise en France pour une « forge à l'anglaise », c'est-à-dire avec des fours à puddler. La société « John Thomas, Hugues and Co », « John Thomas and Co », puis la « Compagnie des Forges de Basse-Indre » va produire 500 tonnes en 1825 pour atteindre 1500 tonnes les années suivantes.

Achats de parts, reventes d'actions, entrées et sorties d'associés, changements de structure sociale, de dénomination, les forges vont connaître le destin de toute entreprise capitaliste au long cours au XIXe siècle, devenant le centre d'un petit groupe sidérurgique détenant des actifs non seulement à Indre, mais aussi à Moisson-la-Rivière, à Duravel (Lot), à Mendive (Basses-Pyrénées) et qui fonctionne grâce au cabotage entre les ports de Nantes, Bordeaux et Bayonne.

En 1902, une nouvelle société est créée, « JJ Carnaud et Forges de Basse-Indre », spé-



vies ouvrières, de gens venus d'ailleurs, notamment de nombreux polonais, de luttes sociales avec un journal : « Le Fer rouge ».

cialisée dans la production et l'utilisation du fer blanc, intégrée dans l'entre-deux-guerres au groupe sidérurgique lorrain De Wendel. La production augmente rapidement : 6000 tonnes de fer-blanc en 1913, 47 000 en 1937, environ 100 000 vers 1955. À partir des années 1960, l'entreprise va successivement être intégrée aux groupes Sollac, Usinor, puis Arcelor, maintenant Arcelor Mittal.

Alors que l'entreprise employait jusqu'à 3500 personnes en 1955, il n'y a plus que 350 salariés sur le site aujourd'hui, pour une production qui devrait avoisiner les 180 000 tonnes pour 2024.

Les forges de Basse-Indre, c'est aussi des milliers d'histoires de

Novembre noir pour l'industrie

Fruit de la Macron-économie

Il y a près de 3 ans, Emmanuel Macron présentait sa stratégie de reconquête industrielle, le projet France 2030 comme un nouvel essor pour l'industrie et l'emploi en France. Bien sûr, des projets d'ampleur ont été mis en avant comme l'implantation de ST Micro Electronics, Novo Nordisk ou encore Prologium. Mais toujours sur des calculs financiers où les milliards investis sont mêlés aux milliards d'euros de subventions... Qu'en est-il de l'industrie française en dehors de ces projets faramineux ? Malheureusement, la Loire-Atlantique comme le reste du territoire français, voit surtout une nouvelle forme de délocalisation industrielle se former, et ce quelle que soit la rentabilité de l'entreprise.



Sur tous les schémas économiques de ces entreprises, une seule ligne directrice : toujours plus de profit. La question de productivité reste secondaire, l'idée première étant de répartir davantage d'argent pour les actionnaires. L'argument de la rentabilité reste l'excuse systématique pour délocaliser le site.

Sur l'ensemble du territoire français, cette même stratégie d'exsanguination économique se réplique. Ainsi tout récemment l'exemple de Michelin annonçant la fermeture des sites de production sur Cholet et Vannes, vient en contradiction avec

Les Plans de Sauvegarde de l'Emploi se succèdent dans bon nombre de sociétés, y compris localement. Bien que pressentis depuis l'été dernier ou même plusieurs années, le secteur industriel se trouve toujours chamboulé par la recherche de profits. Du côté de Montoir-de-Bretagne, l'entreprise norvégienne Yara, numéro un mondial des engrais agricoles, a confirmé les suppressions de 134 emplois sur le site. Après avoir été annoncée pour septembre, puis finalement reportée en décembre, la multinationale de chimie concrétise la reconversion du site en dépôt de stockage. Présent également sur Montoir et à Nantes, General Electric effectue aussi un PSE concernant 360 salariés sur les 800 que composent les deux sites de fabrication d'éoliennes. Toujours sur Nantes, Saunier Duval qui produit des pompes à chaleur a mis en place un PSE impliquant 225 emplois sur les 750 salariés du site industriel.

les 3,6 milliards d'euros de bénéfices enregistrés par le groupe en 2023. Le constat se trouve avant tout dans le taux de redistribution aux actionnaires qui était de 20 % en 2019 mais atteint désormais 49 % en 2024.

Loin d'être un cas unique, le groupe Auchan a également annoncé la suppression de près de 2 400 emplois, sur le siège, des sites de stockage et des hypermarchés. Opella, filiale dédiée aux médicaments tout public du groupe Sanofi annonce sa cession à un fond d'investissement américain. Cette société qui produit entre autres le Doliprane avec un chiffre d'affaires de 5,2 milliards d'euros en 2023, met donc ainsi ses 1 700 salariés dans la crainte d'un avenir incertain. D'autant plus que l'état s'était lui-même engagé dans la relocalisation des sites de productions pharmaceutiques pour ne pas voir des scénarios de pénurie se reproduire comme celui connu lors de la période Covid avec le paracétamol. Une cession qui viendrait contrebalancer la création d'une usine spécifique pour la production de principes actifs en France.

Ville de Saint-Nazaire

Le soutien à SOS Méditerranée validé par la justice

SOS Méditerranée est une association civile européenne de sauvetage en mer. Elle a vocation à porter assistance, sans aucune discrimination, et à traiter avec dignité toute personne en détresse en mer, dans le respect du droit maritime international. Créée au printemps 2015 pour faire face à la catastrophe humanitaire des migrants naufragés en Méditerranée, en 2019, le Rassemblement national et Marine Le Pen y voyaient une façon de faire de la « propagande pro-migrants » auprès de la jeunesse.

Quand, en octobre 2020, la Ville de Saint-Nazaire vote une subvention de 10 000 euros à SOS Méditerranée, Gauthier Bouchet, ancien conseiller municipal de la ville et figure de proue du Rassemblement National en Loire-Atlantique, s'en étouffe. Il saisit alors la justice pour contester la légitimité de la subvention. Pour lui, l'association ne vient pas en aide à des enfants, des femmes et des hommes, mais encourage un phénomène migratoire qui déstabilise notre pays.



Après une première décision de justice défavorable rendue par le tribunal administratif de Nantes en 2022, estimant que, contrairement au recours déposé par M. Bouchet, la subvention était justifiée par le soutien à une action internationale de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire et que l'action de SOS Méditerranée n'interférait pas dans les relations internationales de la France. Plutôt logique quand on opère dans les eaux internationales...

Notre pourfendeur de crime pro-immigration a fait appel de la décision. Bien mal ne lui en a pris, car il a été condamné le 29 octobre dernier à verser 3 000 euros de frais irrépétibles : 1 500 euros pour la ville et 1 500 euros en faveur

de SOS Méditerranée, qui pourra remercier le secrétaire départemental du Rassemblement national de sa participation financière, même si celui-ci se dit prêt à se pourvoir en cassation, car contrairement à l'appel, le pourvoi en cassation ne suspend pas l'exécution de la décision de justice.

Les fonctionnaires !

La cible préférée du nouveau gouvernement

Après avoir porté le projet de loi dit « anti-squatteurs », Guillaume Kasbarian est devenu ministre du logement, un des secteurs de l'économie qu'il a laissé en ruine. Mais disons-le : ses prédécesseurs y sont pour beaucoup dans cette catastrophe, même si sa volonté de détricoter la loi SRU et le logement HLM était sa principale ambition...

Aujourd'hui devenu ministre de la fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique avec le nouveau gouvernement Barnier, M. Kasbarian ambitionne désormais de détricoter la fonction publique.

Contrairement au ministre de l'intérieur qui défend les policiers ou au ministre des armées qui défend ses militaires, ce ministre n'aime pas les fonctionnaires, il le dit et passe aux actes.

Le ministre de la fonction publique a annoncé une série de mesures pour remettre les fonctionnaires au travail, car oui, le déficit public a besoin de boucs émissaires : si ce ne sont pas les immigrés, ce seront les fonctionnaires. Première mesure : revenir une nouvelle fois sur les jours de carence, les passer de 1 à 3 jours, mais également diminuer l'indemnisation des arrêts de travail à 90 % au lieu de 100 % comme aujourd'hui, le tout sur le thème d'une égalité par rapport aux travailleurs du privé. S'il est vrai que le mot égalité trône sur l'ensemble des frontons de nos établissements publics, c'est oublier que nombre de conventions collectives en entreprise proposent un seul jour de carence. C'est oublier également que les



traitements salariaux des fonctionnaires sont constitués à plus de 25 % de primes qui ne sont pas versées pendant les arrêts de travail. Ainsi, l'indemnisation ne passera pas de 100% à 90 % mais bien de 75 % à 67 %.

Autre mesure passée bien plus inaperçue : la suppression de la Gipa (garantie individuelle de pouvoir d'achat), car cette prime versée en fin d'année à l'ensemble des fonctionnaires qui auraient vu leur salaire stagner plus que l'indice des prix à la consommation (instrument de mesure de l'inflation généralement plus faible que celle-ci) créée en 2008 sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy.

Le budget de la Gipa va effectivement tripler en 2025, par l'effet purement mécanique de la non-revalorisation des salaires de la fonction publique. Pire, ce sont les fonctionnaires les moins bien revalorisés qui vont perdre le plus, on parle ici de plus de 2000 euros pour certains.

Pourtant, l'ensemble des fonctions publiques peine aujourd'hui à recruter, que ce soit des infirmiers, des Atsem ou des policiers. Pire, certains métiers souvent techniques sont aujourd'hui impossibles à recruter comme fonctionnaires, les salaires et les conditions de travail du privé étant très largement supérieurs. Et ni la suppression des catégories A, B, C, ni la simplification du licenciement qu'annonce déjà Guillaume Kasbarian n'aideront à attirer de nouveaux talents.

Saunier Duval, luttes et grève pour l'emploi

L'emploi des personnels et le maintien du potentiel industriel

Sur le site nantais situé dans l'emblématique territoire des Batignolles et dans un contexte nantais et national marqués par des plans de licenciements et des pertes de production industrielle, les salariés de l'entreprise Saunier Duval vivent depuis plusieurs mois sous la pression d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) et d'un risque de perte des capacités de production. Pendant l'été, le plan est passé de 50 à 225 suppressions de postes sur 730, dont 185 à la production.

Ce plan risque d'obérer gravement l'avenir des personnels attachés à leur métier, à leur travail et à leur santé, ainsi que la possibilité de produire des chaudières à gaz et des pompes à chaleur - qui représentent aussi un futur productif dans les décarbonations.

Saunier Duval fait partie du groupe allemand Vaillant qui a d'autres lieux de production en Europe, en Chine... (une vingtaine). Il existe une entreprise toute neuve en Slovaquie, d'où un risque de délocalisation à terme, suivant les logiques de ces groupes, les salariés étant pour eux la première variable d'ajustement ! La situation de rétraction de la demande liée à l'immobilier et la suppression de certaines aides peuvent servir de prétexte. Les capacités du groupe sont pourtant réelles. En 2022 ce fabricant, deuxième en Europe dans l'activité de chauffage, a bénéficié de l'expansion du domaine des pompes à chaleur. Un exercice qui a permis de faire croître le chiffre d'affaires de 11 % à la hauteur de 3,7 Milliards.



Avec leur deux organisations syndicales FO et CFDT, les salariés ont décidé d'un mouvement de grève pour contester le plan de la direction. Les luttes ont été organisées avec des temps forts à l'entrée du lieu de travail en particulier à la mi-octobre puis reconduites le 28 octobre après de premières discussions et négociations. Pour les organisations syndicales les réponses ont été largement insuffisantes puisque la direction avait proposé une indemnité de 5000€ pour les départs contraints. Les congés de reclassement ou l'accompagnement des départs en retraite ou volontaires n'étaient pas mieux lotis. De nouvelles négociations sont en cours. Elles visent à limiter, voire à contester tout départ contraint et les licenciements, à obtenir des propositions à la hauteur.

Incontestablement, il y a la nécessité au niveau du pouvoir politique de soutenir nos productions et l'avenir du potentiel industriel à Nantes et en France, cela demande une volonté politique. Existe-t-elle vraiment ? Notamment l'engagement qui avait été pris par Emmanuel Macron de soutenir cette filière des pompes à chaleurs, ainsi que l'a rappelé la responsable de la CFDT.

Si on veut réellement préserver l'outil industriel et produire en local avec des critères environnementaux et des salariés bien payés et formés, il y faut des moyens à la hauteur. Les déclarations d'intention ne suffisent pas. Des moyens aussi pour mener une politique de réindustrialisations dans un mouvement de décarbonation.

Pétition

Pour que vive le projet de conversion de la centrale de Cordemais et cesse la criminalisation de l'action syndicale

« La direction d'EDF et le gouvernement Barnier ont annoncé l'abandon du projet industriel Ecocombust à Cordemais. Ecocombust est pourtant un grand projet industriel de reconversion de la centrale thermique en centrale à biomasse, et qui fonctionne !

C'est un projet de transition énergétique vertueux, capable de répondre à la fois aux enjeux de production d'électricité, d'emploi, de lutte contre le changement climatique, de développement territorial et de valorisation des déchets bois.

La direction d'EDF et l'État semblent n'avoir aucun cap, ni vision d'avenir pour la production et la souveraineté énergétique de la France, et l'indispensable transition énergétique à opérer face aux bouleversements climatiques auxquels nous assistons.



PETITION

POUR QUE VIVE CORDEMAIS ET Cesse LA CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE !

SIGNEZ ICI
44.PCF.FR



PCF - FEDERATION DE LOIRE-ATLANTIQUE : 41, RUE DES OLIVETTES
44000 NANTES - PCF44@WANADOO.FR - TEL : 02.40.35.03.00

Désormais EDF, entreprise publique, tente de criminaliser l'action des syndicalistes qui continuent de défendre un projet proposé et conçu par eux, un projet validé en janvier 2023 par le Chef de l'État. Nous ne pouvons pas laisser faire !

Je soutiens le projet de reconversion à la biomasse de la centrale de Cordemais. Pour garantir l'approvisionnement électrique du territoire, pour préserver l'emploi et pour accélérer la transition écologique. Je condamne la criminalisation de l'action syndicale des agents EDF. »

En moins de 24h la pétition a déjà été signée par plus de 150 personnes, vous aussi soutenez le projet et l'action syndicale qui le porte en signant la pétition à l'adresse suivante :

<https://pcf44.fr/cordemais>

Moment d'histoire

La grève des Penn sardin de Douarnenez

ANNE CRIGNON

UNE BELLE GRÈVE DE FEMMES

Les Penn sardin
Douarnenez, 1924



À Douarnenez en 1924, des milliers de filles d'usine œuvrent dans les conserveries de sardines, appelées au turbin par des contremaitresses qui battent le rappel à l'arrivée des marins et de leur cargaison. Le travail est épuisant, pouvant parfois les maintenir debout jusqu'à dix-huit heures d'affilées, les pieds dans les viscères de la poiscaille. L'activité sardinière, c'est aussi la fabrication de millions de boîtes de conserve, notamment par l'usine Carnaud d'où partira l'étincelle d'une grève qui mettra tout Douarnenez à l'arrêt, grève suivie rapidement par le pays entier, grève dont les initiatrices sortiront victorieuses, après plusieurs mois de lutte.

Avec son livre sur ce moment d'histoire, Anne Crignon nous donne à voir le monde des sardineries du début du XXe siècle ainsi que les conditions de travail totalement dégradées des ouvrières parmi les plus mal payées de France, les heures supplémentaires à rallonge non rémunérées, le mépris des patrons et de leurs sous-fifres, les rancœurs qui grandissent. L'autrice nous donne à voir par ailleurs les manœuvres des patrons, intraitables et sûrs de leur bon droit, qui se réunissent à Quimper pour garder la distance, le Comité des forges, puissant syndicat patronal ennemi déclaré du prolétariat, des gros bras mercenaires venus de Paris pour briser la grève.

Mais Anne Crignon nous montre aussi le drapeau rouge usé de la grève des sardinières et des soudeurs de 1905 ressorti, les manifestations désordonnées du début qui s'organisent peu à peu, les chants de toutes les luttes entonnées par les rues et les meetings, ceux que l'on invente pour la circonstance, cette solidarité qui fait bloc dans la ville, la région puis l'ensemble du pays.

De cette histoire de lutte vont émerger, au milieu de la foule en mouvement, quelques figures exemplaires, de la journaliste de *L'Humanité* Lucie Colliard au maire communiste Daniel Le Flanchec avec une attention particulière portée à Joséphine Pencalet qui sera ensuite élue au Conseil municipal, élection invalidée par un Conseil d'État qui ne pourra pas admettre qu'une femme puisse être élue à une époque de suffrage uniquement masculin.

Une belle grève de femmes
Anne Crignon (éd. Libertalia) 10,00€

Le cinéma germanique à l'honneur

Films allemands, suisses et autrichiens

Le cinéma Katorza de Nantes présente, du 4 au 11 novembre dans le cadre du festival Univerciné, onze films en compétition aux thématiques plus ou moins graves, et revenant pour beaucoup d'entre eux sur l'histoire du vingtième siècle. Pour marquer les 35 ans de la chute du mur, aux côtés de films et documentaires récents – 2023, 2024 – qui reviennent sur la période, la programmation propose des classiques de la société de production est-allemande Defa le lundi 11.

Adossé à ce festival spectacles, ateliers, DJ set, expositions sont présentés dans différents lieux et quelques films du festival programmés à Savenay, Bouguenais, La Roche-sur-Yon et Ancenis. À noter, une exposition de photos à la galerie POL'n, rue des Olivettes, sur les « Traces d'un pays disparu », par le collectif Grenzlandfotografen, situé en ancienne RDA, invité à partager leur vision des 35 ans de la chute du mur.

Du 23 au 30 novembre, toujours à Nantes, le Cinématographe fera un Focus Volker Schlöndorff en donnant à voir cinq films du grand réalisateur :

- *Les Désarrois de l'élève Törless (Der Junge Törless)* samedi 23 à 19h00 - dimanche 24 à 13h30
- *Le Coup de grâce (Der Der Fangschuß)* dimanche 24 à 15h30 - lundi 25 à 18h30
- *Le Tambour (Die Blechtrommel)* dimanche 24 à 20h30 - samedi 30 à 14h30
- *Le Faussaire (Die Fälschung)* samedi 23 à 21h00 - lundi 25 à 16h15
- *La Mer à l'aube (Das Meer am Morgen)* dimanche 24 à 17h30 - mercredi 27 à 18h30. Le dimanche, la projection sera suivie d'une rencontre avec Volker Schlöndorff en personne.

La Mer à l'aube est un téléfilm de 2012 franco-allemand sur l'exécution des otages de Châteaubriant, avec une focale sur Guy Môquet. Le scénario a été co-écrit avec Pierre-Louis Basse, que les lecteurs de *L'Humanité* connaissent bien.



Illusion

Pour la Quinzaine Photographique Nantaise du 18 octobre au 17 novembre Nommée sobrement « Illusion », la 28e édition de la Quinzaine Photographique Nantaise vous invite à voir les choses sous un autre angle, d'une part par la découverte de onze lieux (L'ATELIER - rue Châteaubriant, LA GÉNÉRALE - rue Gabrielle Le Pan de Ligny, ESPACE 18 - rue Scribe, GALERIE GAÏA - rue Fénelon, PASSAGE SAINTE-CROIX - rue de la Bâclerie, MAISON RÉGIONALE DE L'ARCHITECTURE - rue Fouré, CENTRE CLAUDE CAHUN - rue de Richebourg, GALERIE INVISIBLE - rue de Mazagran, GALERIE ROBOT-DANTEC - rue Voltaire, LA LOCOMOTIVE - avenue de la Gare de Saint Joseph, GALERIE HASY - 21 Grande rue au Pouliguen). Animée par 21 expositions gratuites, élaborée par une équipe de passionnés.

La direction du festival présente les choses comme cela : « Voilà presque deux siècles que la photographie nous accompagne en nous permettant d'enregistrer des images fidèles à la réalité. Une fidélité qu'il faut cependant relativiser car, des pionniers de la photographie jusqu'aux pratiques les plus contemporaines permises par les technologies du numérique, les photographes jouent souvent les faussaires !

L'illusion est au coin de l'image, jouant de notre confiance, parfois de notre crédulité. Sous différents atours, la tromperie s'imisce dans le document, un monde d'artifices à la fois séduisant et inquiétant ! »

Une belle entrée en matière avant que vos yeux vous jouent des tours ou bien que le photographe se joue de vous.

L'intégralité du programme est disponible sur le site : www.festival-qpn.com

Véhicules électriques

Enfin les premières bornes métropolitaines

Malgré un tassement récent de la progression des ventes au niveau national sur le marché des véhicules électriques, la Métropole Nantaise est amenée à connaître une expansion confirmée de leur nombre en circulation dans les années qui viennent, ce qui va dans le sens du Green deal européen et la suppression à terme des moteurs thermiques. **Une telle évolution implique, bien entendu, la mise en place rapide de bornes de recharge, au plus près des usagers-consommateurs d'électricité. Prioritairement dans les zones d'habitat collectif ou dense, car ils n'ont pas la possibilité de recharger leurs véhicules sur une parcelle individuelle.**

Un certain nombre de grandes et moyennes surfaces commerciales s'emparent d'ailleurs de l'opportunité qui leur est offerte de « capter » des conducteurs ayant besoin de recharger leur voiture, susceptibles d'aller faire leurs courses pendant le « plein ». Ces initiatives du secteur privé, ne répondant pas à la nécessité de proximité due à ce nouveau service, les collectivités se doivent de corriger le tir et compléter l'offre. La loi, d'ailleurs, impose aux communes l'installation de bornes pour les parkings de plus de 500 m².

Nantes Métropole, après les procédures d'appel d'offre en usage, travaille à l'implantation des équipements avec l'entreprise E-totem de Saint-Étienne, société qui permet une certaine souplesse d'usage et de paiement, une tarification réduite la nuit... Les discussions se mènent avec les communes concernant leur propre foncier ou avec la métropole directement sur le foncier métropolitain, une commission étant rétrocédée à la collectivité concernée. Malheureusement, l'installation des bornes de recharge connaît de nombreux freins sur les 24 communes, à commencer par la lenteur des procédures de validation des lieux répertoriés, puis dans la réalisation des travaux – par exemple ceux menés avec Enedis pour le raccordement, dus notamment à un manque d'effectifs, voire parfois la nécessité de renforcer le réseau. De nombreux dossiers restent en attente, dont ceux qui relèvent de l'habitat collectif et laissent une forte impression d'inertie.

Malgré tout, les premières bornes viennent d'être implantées et seront opérationnelles d'ici fin décembre, le déploiement aura lieu sur 2025 et le premier semestre 2026 pour le reste de la convention. Certains usagers appellent à un sursaut de la part des collectivités pour retrouver un rythme dans l'implantation des bornes qui soit à la hauteur des enjeux de la décarbonation des transports et en adéquation avec les directives européennes qui demandent qu'à partir de 2025, 25% des véhicules vendus chez tous les constructeurs soient zéro émission de carbone.



Rapports annuels des délégataires d'électricité, Gaz et chaleur

Intervention d'Eric Couvez de Saint-Herblain en conseil de Nantes Métropole du 4 octobre 2024

Les traditionnels rapports annuels des délégataires des services publics de distribution d'électricité, de distribution de gaz et service public de réseaux de chaleur ont été l'occasion pour les élus du groupe communiste et républicain de la métropole d'appeler l'ensemble des élus locaux à soutenir le projet Ecocombust à Cordemais, mais également de rappeler la situation préoccupante de l'industrie en Loire-Atlantique.

« Les rapports annuels des délégataires qui nous ont été fournis avec cette délibération sont éminemment stratégiques. Ils nous permettent de mieux connaître et comprendre les processus d'approvisionnement énergétique de notre métropole. Le groupe des élus communistes prend acte de ces rapports.

Permettez-moi cependant de faire une parenthèse sur l'actualité locale et condamner l'annonce faite par la direction d'EDF de l'abandon, après de nombreux attermoissements, du projet Ecocombust 2 à la centrale de Cordemais, qui, comme vous le savez, consistait à convertir les deux tranches charbon de la centrale à la biomasse. Ce projet de transition énergétique, pourtant reconnu comme un modèle de conversion écologique, breveté grâce aux fruits de la réflexion et du savoir-faire des agents EDF de Cordemais, aurait permis à d'autres centrales, en Allemagne et dans le monde, de mettre en œuvre ce processus, vertueux pour les ressources de la planète et bon pour le climat.

La décision d'EDF, comme je l'ai dit au nom du groupe communiste, est condamnable et je crois que beaucoup, dans cette Assemblée, ont eu des déclarations fortes à l'encontre de ce choix incompréhensible, qui, nous l'espérons, sera revu par le nouveau gouvernement Barnier. C'est pourquoi je voudrais dire aux élus de la droite désormais tous réunis derrière Emmanuel Macron, que nous attendons que Madame Garnier défende le projet au plus haut niveau de l'État. Nous serons vigilants sur ce point et appelons à la mobilisation de tous les élus locaux, de manière transpartisane, à se trouver aux côtés des 1000 salariés directs



et indirects de la centrale, pour contribuer à gagner cette bataille décisive pour notre département.

Pour ce faire, je vous invite tous à la Réunion Publique, ce jeudi 10 octobre prochain, à 18h, salle de l'hippodrome de Cordemais pour y débattre et apporter notre soutien.

D'autre part, malheureusement, et vous en conviendrez, notre département est sous le feu des mauvaises nouvelles industrielles et énergétiques, en effet nous condamnons également la décision d'Enedis à l'issue du CSE de vouloir fermer le centre de formation ENEDIS à Saint-Étienne-de-Montluc d'ici fin 2027 !

Tout comme le plan social annoncé chez General Electric, avec 220 Emplois en jeu sur Herblain ! Alors que l'énergie éolienne a vocation à se développer afin de renforcer le mix énergétique, ces annonces, avec l'abandon de la conversion de Cordemais, sont un coup porté à l'innovation technique, à la production industrielle et à l'emploi ligérien. D'autant que PAPREC, le producteur de pellets, partenaire du projet Ecocombust 2, pourrait, par ricochet, lui aussi jeter l'éponge, alors que 200 emplois locaux sont à pourvoir !

Pour rappel, ces pellets faits à partir de bois de classe B, sont un combustible biomasse qui, non seulement permet de produire de l'énergie avec un bilan carbone neutre, mais aussi de valoriser des déchets bois issus des centres de tri des collectivités, afin d'être utilisés localement dans les chaudières bois nécessaires pour garantir l'efficacité de nos chauffages urbains. »

« Nouvelles de Loire-Atlantique »

Directeur de la Publication : Pierre Daguet
 Commission paritaire : N°0325 P 11519
 Imprimerie : IMPRAM Lannion
 Composition : Clément Chebanier
 Responsable de la rédaction : Pierre Daguet
 NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes Tél : 02 40 35 03 00
 E-mail : redac.nla@gmail.com



Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :
 Pedro Maia Benoît Lusseau
 Pascal Divay Guilhem De Bourmont
 Adrien Helary Hugo Jaslet

Illustrations libres de droit et peuvent être générées par IA
 Imprimé sur du papier fabriqué dans l'Union Européenne (France, Allemagne, Belgique...) référencé EU Ecolabel
 Papier certifié FSC et PEFC composé de fibres 100% recyclées
 Eutrophisation : Ptot 0,009 kg/tonne

Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique



Unique parmi la presse départementale les *Nouvelles de Loire-Atlantique*, ce journal veut perdurer et faire vivre des paroles singulières celles des acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux *Nouvelles de Loire-Atlantique*.

NOM :PRENOM :
 ADRESSE :
 TEL : EMAIL :

- Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros
- Je soutiens les Nouvelles de Loire-Atlantique à hauteur de€

A renvoyer à NLA- Bulletin d'abonnement, 41 rue des Olivettes, 44000 NANTES
 Chèque à l'ordre de ADF44
 Ou par virement IBAN : FR13 2004 1010 1107 2967 7L03 276 (BIC : PSSTFRPPNTE)



MOUVEMENT
JEUNES
COMMUNISTES
DE FRANCE

Libérez Marwan



Un enfant palestinien meurt toutes les dix minutes à Gaza tandis que les attaques du gouvernement israélien contre des populations civiles en Cisjordanie et au Liban se poursuivent, montrant toute la cruauté d'un régime suprémaciste. Pire encore, le parlement israélien, la Knesset, vient de voter une loi s'attaquant directement aux pacifistes et en premier lieu aux communistes avec l'expulsion du député Ofer Cassif. Face à cette situation de plus en plus inhumaine, comment lutter à notre échelle ?

Les jeunes communistes de Loire-Atlantique se sont lancés dans une campagne internationale pour faire de Marwan Barghouti, homme politique palestinien enfermé par Israël depuis 2002, citoyen d'honneur de Nantes, afin d'officialiser notre soutien et apporter une contribution pour sa libération.

Alors que la propagande impérialiste confine nos choix à soutenir ou le Hamas – organisation intégriste et anticommuniste – ou Israël – État terroriste et de plus en plus génocidaire, porter Marwan Barghouti comme alternative progressiste et laïque est des plus nécessaires. Cette campagne n'est bien sûr qu'un premier pas symbolique pour soutenir sa libération mais un voyage de mille pas commence toujours par le premier et notre action aboutit sur une victoire concrète ce qui est un geste de mobilisation.

Nous avons lancé une pétition que nous invitons tous les camarades à signer pour nous aider dans notre campagne, et à la partager à leurs proches et leurs collègues de travail. Par ailleurs, nous organisons le 13 décembre une soirée internationaliste qui viendra clôturer cette campagne avec le dépôt des signatures à la mairie de Nantes, Johanna Roland. Ce moment de convivialité sera aussi accompagné de discours d'associations et de notre secrétaire fédéral. Nous invitons donc tous les camarades à venir pour ce temps fraternel !

Pour mettre en œuvre cette campagne, nous nous sommes réunis lors d'une assemblée générale le mercredi 7 novembre, temps démocratique de discussions et d'organisation de nos actions, ainsi que de préparation de notre 44e Congrès d'avril 2025.

Notre détermination reste intacte face aux crimes impérialistes et, comme le disait un grand révolutionnaire, là où il y a une volonté, il y a un chemin.

Hommage aux fusillés

Sous l'esprit de l'engagement et de la solidarité



Crédit photo : Patrice Morel

De nombreuses cérémonies, rassemblant près de 3000 personnes, ont ponctué le 83e anniversaire de l'exécution des 50 Otages. Un hommage a été rendu le 13 octobre par le Comité du Souvenir d'Indre à Eugène Kéritel, l'un des 27 fusillés de Châteaubriant, Jean-Luc Le Drenn souhaitant, à propos de la progression électorale de l'extrême droite, « ne pas voir revenir le triptyque « Travail, Famille, Patrie » de Pétain mais bien conserver celui de « Liberté, Égalité, Fraternité ».

« 1944 : l'espoir des Jours Heureux » : le titre de la belle évocation présentée par le Théâtre *D'ici ou d'ailleurs* à la Veillée du Souvenir le 18 octobre plaçait la commémoration sous le signe du 80e anniversaire du programme du Conseil National de la Résistance. **Adopté le 15 mars 1944**, portant la marque du représentant du PCF Pierre Villon, le programme du CNR débouchera à la Libération sur des conquêtes sociales, économiques et sociales majeures.

Le 20 octobre à la Sablière, après le moment solennel d'hommage aux 27 fusillés de la Carrière, les 2000 participants ont également célébré « les Jours Heureux » ainsi que le droit de vote et d'éligibilité des femmes, suite à l'amendement de Fernand Grenier le 21 avril 1944. La secrétaire générale de la CGT Sophie Binet remarquant : « Alors que la Résistance avait érigé une digue politique et morale face à l'extrême droite, celle-ci devient désormais fréquentable, voire « nécessaire » pour une partie des classes dominantes qui préfèrent s'y allier plutôt que céder leurs richesses », et prônant un « optimisme de combat ».

Pour que la jeunesse connaisse son histoire et embrasse les luttes solidaires d'aujourd'hui, l'Amicale de Châteaubriant, le Comité départemental et les comités locaux de Châteaubriant et d'Indre portent inlassablement la mémoire des 50 Otages et des résistants, en défendant les idéaux de la Résistance.

Soutenez leur action, adhérez : www.resistance-44.fr

Christian Retailleau

Président du Comité du Souvenir – Résistance 44

Hommage à Lucette Frédouelle

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Lucette Frédouelle. Lucette était une militante du PCF et de la CGT. Elle vivra sa première épreuve lorsque son mari Marcel, parti collé des affiches mourra subitement et dramatiquement, laissant Lucette et leurs 6 enfants. Militante de la section de Chantenay du PCF.

Elle accueillait de nombreuses réunions de la JC dans l'organisation des campagnes contre la guerre du Viêt Nam ou pour la libération d'Angela Davis. Elle intégrera plus tard le comité fédéral du PCF et rejoindra la section de St Herblain. **Nous présentons à sa sœur Josette, à ses enfants et à ses proches, nos plus sincères condoléances.**

À retenir

Des initiatives pour mieux comprendre les mouvements du réel



Dans le cadre de ses moments de formation, la section de Nantes du Parti communiste français de Loire-Atlantique organise **une journée d'étude et de réflexion à la fédération départementale.** Celle-ci se tiendra le samedi 23 novembre et a pour but de s'intégrer à la préparation de la conférence nationale.

Cet événement sera l'occasion d'approfondir l'analyse collective de la séquence électorale (européennes et législatives) et de discuter des décisions que les militants et adhérents auront à prendre pour faire du Parti communiste français (PCF) un outil efficace face aux défis du siècle. Les travaux du matin commenceront avec l'intervention de Stéphane Bonnery, en charge de la préparation de la conférence nationale, suivie d'une analyse de la séquence électorale et de pistes pour renforcer l'utilité et l'impact du PCF.



Crédit photo : Patrice Morel